



Le fil des mobilités actives

22 décembre 2022

L'actualité de la semaine



Les mobilités actives dans le rétro !

L'année 2022 a poursuivi la conquête des mobilités actives

apportant son lot de décrets, mesures, études ou plaidoyers aux incidences significatives.

Un résumé utile des moments saillants, mois par mois...

[Lire la suite](#)

La voix des territoires

L'assemblée générale du Club du 13 décembre dernier a été l'occasion de revenir sur les initiatives pour placer les territoires au cœur des débats et des décisions sur les mobilités actives au cours de l'année 2022.

Entre l'annonce du Plan vélo, l'implication continue de la marche dans la filière économique du vélo ou...

[Lire la suite](#)

La marche à pied d'œuvre

Le bien nommé nouveau guide publié par l'Ademe *À pied d'œuvre - Mettre les piétons au cœur de la fabrique des espaces publics* décrit les moyens, les outils et les processus pour placer le piéton au cœur de l'espace public.

Ce guide très pédagogique propose quatorze fiches-action illustrées et articulées autour de trois grandes parties : conduite de projet ; vision stratégique, principes opérationnels. Son objectif ? « *Repenser en profondeur les mécanismes d'aménagement, inverser les tendances du "tout voiture" et créer des espaces plus sobres et apaisés* ». Une véritable ressource pour replacer les piétons au centre des préoccupations des politiques publiques s'appuyant sur des exemples en France et dans le monde, [à télécharger sur le site de l'Ademe](#).

En chiffres

12 471

Le baromètre des villes marchables a reçu 12 471 réponses d'utilisateurs sur la marchabilité, pour plus de 1500 communes. Un minimum de quarante réponses par ville est nécessaire pour bénéficier d'un traitement et apparaître dans cet outil publié au printemps prochain sous la forme d'un palmarès national des villes marchables. Les collectivités territoriales sont invitées à [diffuser cette enquête](#), ouverte jusqu'au 1 février dans leurs médias locaux et réunions publiques.



La métropole européenne de Lille (59) met en œuvre un dispositif d'Ecobonus récompensant les automobilistes qui acceptent de diminuer l'usage de la voiture sur certains axes routiers aux heures de pointe. Cette incitation positive à ne pas utiliser sa voiture, mise en place progressivement à partir de septembre prochain, constitue une première en France.

La communauté de communes des Vallées du Haut-Anjou (49) a adopté son schéma directeur cyclable co-construit avec 16 communes du territoire. Ce schéma prévoit quatorze liaisons cyclables « dites utilitaires » pour un linéaire de 74,9 kilomètres et deux liaisons « dites touristiques », des voies vertes de 28 kilomètres.

Le conseil départemental de la Loire Atlantique va investir 140 millions d'euros sur les dix prochaines années avec pour objectif de relier chaque commune du département par un itinéraire cyclable. D'ici 2032, 3700 km devraient s'ajouter aux 2100 km existants pour un linéaire cyclable total de 6000 km.

La ville de Juvignac (34), vient d'inaugurer une piste cyclable longue de 500 mètres. Cet aménagement s'inscrit dans le cadre du Plan mobilité de Montpellier Méditerranée Métropole, représentant un investissement de 40€ par an et par habitant jusqu'en 2026.

En bref

Mobiscol publie un court questionnaire sur le développement du vélo dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville. Les informations recueillies seront restituées dans le cadre d'une vaste étude à paraître en 2023 sur le développement du vélo dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville. Initiée par le Club des villes et territoires cyclables et marchables et soutenue par l'Agence nationale de la cohésion des territoires, cette étude s'inscrit dans la continuité de la publication éditée en juin dernier dans la collection Les dossiers du Club.

Mobilité solidaire : comment mobiliser les acteurs synthétise les dispositifs mis en place pour les personnes n'ayant pas les moyens de se déplacer pour des raisons d'âge, de manque de moyens ou d'enclavement... Éditée par la Mobicoop (société coopérative d'intérêt collectif), cette publication rappelle que les déplacements quotidiens restent difficiles pour 4 Français sur 10.

L'appel à projets Aide à l'action des collectivités territoriales en faveur de la qualité de l'air (AACT-AIR) lancé par l'Ademe est ouvert jusqu'au 16 mars. Cet appel à projets apporte un soutien financier aux collectivités territoriales pour mener des études permettant d'identifier des actions concrètes d'amélioration de la qualité de l'air. En savoir davantage et déposer un dossier

AGENDA

Mercredi 18 et jeudi 19 janvier, Beffroi de Montrouge (92)

Congrès ATEC ITS

Le cinquantième congrès de l'association accueille 60 exposants, 24 ateliers et plus de 80 conférences. [Informations et inscriptions](#)

Vendredi 27 janvier, 9h30 - 17h00

Prévenir les conflits piétons-cyclistes : quelles pistes pour améliorer la cohabitation entre les modes ?

Une journée d'études (gratuite), destinée aux élu.es et technicien.nes des collectivités, co-organisée par l'ADMA, le Cerema et le Club des villes et territoires cyclables et marchables. Les places à cet événement étant limitées, priorité sera donnée aux collectivités des Hauts-de-France. [S'inscrire ici](#)

Du 17 octobre au 19 octobre, Clermont-Ferrand (63)

Congrès du Club des villes et territoires cyclables et marchables

Le 24^e congrès se tiendra pendant les Rencontres nationales du transport public. Pendant trois jours, quelque 300 congressistes vont débattre et échanger autour de tables rondes, ateliers et se retrouver sur l'[espace mobilités actives](#), le salon animé par le Club, situé au cœur de l'exposition.

GENS

Florent Bardon a été nommé coordonnateur national des mobilités pour les Jeux olympiques 2024.

FORMATIONS

Les formations organisées par Agir et le Club des villes et territoires cyclables et marchables dispensées au cours du premier trimestre 2023.

> *Mardi 17 janvier, de 14h00 à*

*16h00 - **Cohabitation entre vélos et transports publics***

> *Mardi 24 janvier 2023, de 10h00 à 12h00 - **Atelier***

*participatif : **Intégrer les mobilités actives dans les plans de circulation***

> *Mardi 31 janvier 2023, de 10h00 à 12h00 - **Accompagner l'essor du vélo à assistance électrique***

> *Mardi 7 mars 2023, de 10h00 à 12h00 - **Sécuriser l'usage du vélo***

> *Mardi 14 mars 2023, de 14h00 à 16h00 - **Les chaussées à voie centrale banalisée***

> *Mardi 21 mars 2023, de 10h00 à 12h00 - **Les réseaux cyclables à haut niveau de service***

Ces formations sont gratuites pour les adhérents du Club.

[Pour aller plus loin](#)

- [Le catalogue des formations](#) (espace adhérent)
- [Informations et inscriptions](#)

RECRUTEMENT

Le syndicat mixte de transports urbains de la Sambre (Smtus) recrute **un-e chargé-e de missions mobilités actives, partagées et solidaires**. [Informations et candidature](#)

Le Club des villes et territoires cyclables et marchables recherche :

> **un-e assistant(e) de gestion**. Poste à pourvoir dès janvier 2023.

[En savoir davantage et postuler](#)

> **un-e stagiaire** pour une mission de 6 mois à partir de

janvier/février. [Information et candidature](#)
Christophe Bouillon a été élu à la présidence de l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT).

Le Fil des mobilités actives fait une pause pour les fêtes !

En vous remerciant pour votre fidélité, nous vous souhaitons d'excellentes fêtes de fin d'année et vous donnons rendez-vous jeudi 5 janvier 2023.

Cette newsletter vous est envoyée par le Club des villes et territoires cyclables et marchables.

<https://villes-cyclables.org/>



Club des villes et territoires cyclables et marchables
33, rue du Faubourg-Montmartre, 75009 Paris

Cet email est envoyé à {{contact.EMAIL}}
car vous êtes inscrit à notre Newsletter

[Se désabonner](#)